



*Le Conseil d'Administration
du CIRIEC-France*

vous présente ses meilleurs vœux

et vous assure de la continuité de son engagement

au service d'une économie plus solidaire

2012, année internationale des coopératives

Gouvernements, dirigeants d'organisations internationales et représentants de coopératives étaient présents à l'Assemblée générale des Nations-Unies qui a lancé officiellement l'Année internationale des coopératives. Siégeant parmi la délégation coopérative, Jean-Claude Detilleux, président de Coop FR, l'organisation représentative du mouvement coopératif français, et Jean-Louis Bancel, président du Groupe Crédit Coopératif, se sont réjouis de la reconnaissance internationale du rôle des coopératives et de leur contribution au développement économique et social, et à la réduction de la pauvreté.

Le slogan « **Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur** » marque bien la volonté des Nations Unies de sensibiliser les Etats membres à la promotion de la coopération dans le cadre de la création d'entreprise, de l'éducation, de la recherche, etc. Il doit se traduire concrètement par la mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire adapté.

Coop FR souhaite que l'ONU s'adresse aux Etats, ainsi qu'aux grandes organisations internationales à caractère économique et financier et aux autorités publiques nationales et internationales. C'est à Cancun (Mexique), lors de son Assemblée générale, le 14 novembre 2011, que les coopérateurs du monde entier, réunis au sein de l'Alliance coopérative internationale, ont lancé l'Année internationale des coopératives. Au nom de la diversité des entreprises, l'ACI invite les chefs d'Etat et de gouvernement du G20, dans sa *Lettre ouverte d'un milliard de coopérateurs*, à prendre en compte les spécificités des coopératives dans la mise en œuvre des politiques publiques, tant par les Etats que par les organisations internationales.

Les coopératives dans le monde comptent près d'un milliard de membres et 100 millions d'emplois. A elles seules, les 300 plus grandes coopératives totalisent des revenus annuels de 1 600 milliards de dollars, l'équivalent du PIB du Canada. En France, on compte 21 000 entreprises coopératives qui emploient près d'un million de salariés. Les 100 premières coopératives françaises représentent 3% de l'emploi salarié en France. Les coopératives sont des entreprises économiquement performantes, dont les enseignes sont reconnues dans tous les secteurs d'activité (agroalimentaire, artisanat, banque, commerce, culture, éducation, industrie, logement, technologies de l'information, pêche, recherche, services, transports, etc.).



Les coopératives constituent un modèle d'entreprise démocratique fondé sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence. Ce sont des sociétés de personnes ayant pour finalité première de rendre des services individuels et collectifs à leurs membres. Dans un contexte de crise financière, aggravée par la recherche du profit à tout prix et la spéculation, le modèle coopératif est l'un des plus durables et des plus efficaces pour répondre aux défis économiques et sociaux à venir.

>>> www.entreprises.coop >>> <http://social.un.org/coopsyear/>

Roselyne Bachelot-Narquin soutient la proposition d'un projet de loi-cadre de l'Economie sociale et solidaire

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la cohésion sociale, soutient la proposition du député Francis Vercamer d'un projet de loi-cadre pour l'économie sociale et solidaire. Elle confirme ce soutien dans un courrier en date du 10 octobre, adressé à Jean-Claude Detilleux, président de Coop FR. « *Plus qu'une reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, ce texte permettra de mieux préciser les spécificités et les atouts de ce secteur et de donner davantage de lisibilité au soutien de l'Etat et à la promotion de l'ESS* », précise-t-elle.

En raison d'un calendrier parlementaire particulièrement chargé, le projet de loi ne sera probablement pas adopté d'ici la fin de la mandature. Toutefois, un travail d'élaboration est engagé sans attendre. Une réflexion conjointe pourrait ainsi être développée entre le Conseil Supérieur de l'ESS (CSESS) et la direction générale de la cohésion sociale (DGCS). La ministre souligne l'état d'avancement des groupes de travail et renouvelle sa confiance au bureau du Conseil pour organiser, en lien avec la mission innovation, expérimentation sociale et économie sociale de la DGCS, les travaux du CSESS.

Rappelons que l'Espagne a déjà promulgué une loi-cadre sur l'économie sociale, dont nous avons rendu compte dans ces colonnes. Le Portugal s'est, à son tour, engagé dans cette voie, après que le gouvernement ait créé le Conseil

National de l'Economie Sociale, lieu de concertation avec les mouvements, et la Coopérative Antonio Sergio pour l'Economie Sociale, chargée de la mise en œuvre des programmes.

Après avoir été à l'initiative des premières politiques en faveur de l'économie sociale, au début des années 80, et avoir servi de modèle, la France serait-elle aujourd'hui à la traîne ?

Les mutuelles allemandes rejettent l'idée d'un statut européen

Les mutuelles allemandes résistent au projet de statut de mutuelle européenne. Alors que les mutuelles françaises y sont favorables, les mutuelles allemandes, n'en voient pas l'intérêt selon l'association des mutuelles allemandes. Celle-ci craint que cela ne vienne porter atteinte aux spécificités nationales des mutuelles.

Les petites structures, qui ne souhaitent pas avoir d'activité hors d'Allemagne, n'expriment pas non plus le besoin d'un statut unifié. L'association des mutuelles serait plus favorable à un statut de SGAM (société de groupe d'assurance mutuelle) européenne, à l'instar de Covéa (Maaf, MMA, GMF) ou Sferen (Macif, Maif, Matmut), en France.

>>> [La Tribune du 22 novembre 2011](#)

Le Conseil Economique pour la suspension provisoire de la RGPP

Dans un avis adopté le 22 novembre sur les missions et l'organisation de l'État dans les territoires, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) préconise la suspension temporaire de la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Cette « *démarche globale concernant l'ensemble des structures de l'État* », et dont les orientations ont pour unique critère l'argument budgétaire, comme l'a défini le CESE, a été engagée en 2007. Or, elle suscite des critiques convergentes, sur les méthodes de sa conduite, les procédures de suivi de son évaluation et l'absence de recherche de l'implication des citoyens, pourtant premiers concernés. Ce fait, « *assez exceptionnel* » selon le Conseil, justifie la suspension de la RGPP pour évaluer ses effets avant d'opérer d'éventuelles réorientations.

(Dépêche AEF du 23 novembre, La Tribune du 24 novembre, Liaisons sociales et ASH du 25 novembre)

>>> <http://www.conseil-economique-et-social.fr/>

LE CEGES A UN NOUVEAU PRESIDENT (Communiqué)



Jean-Louis Cabrespines a été élu président du CEGES qui regroupe les organisations professionnelles, les entreprises et les syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire. Il succède ainsi à Gérard Andreck, président de la MACIF et du GEMA, au terme d'un mandat de trois ans qui aura été marqué par l'élargissement du CEGES aux grandes entreprises, à l'économie solidaire et à l'entrepreneuriat social, ainsi que par le renforcement de la fédération des syndicats d'employeurs de l'économie sociale (GEMA, UNIFED et USGERES) au sein du Collège employeurs du CEGES.

Jean-Louis Cabrespines entend mettre en valeur l'ancrage territorial de l'économie sociale et solidaire (ESS): « L'économie sociale et solidaire, c'est 2,3 millions d'emplois non-délocalisables », déclare-t-il. La plate-forme collective de propositions « Pour une économie démocratique » élaborée au sein du CEGES appelle les candidats aux présidentielles à s'engager pour un développement économique qui donne le pouvoir aux personnes et non à l'argent et pour un autre partage de la richesse collective. « Les acteurs de l'ESS préparent une loi-cadre pour donner les moyens juridiques de développer les entreprises de personnes à côté des entreprises de capitaux », souligne le nouveau président du CEGES. « Avec les partenaires sociaux aussi, nous travaillons à ce que les employeurs de l'économie sociale apportent leur

plus-value au dialogue social national dont ils sont jusqu'à présent exclus. La crise montre que s'associer, coopérer et mutualiser est une manière d'entreprendre, vertueuse économiquement et pertinente socialement ».

De formation psychologue et ingénieur de la formation des adultes, Jean-Louis Cabrespines, 62 ans, a effectué son parcours professionnel comme dirigeant d'organisations professionnelles de l'ESS fédérant des associations dans la branche de l'action sociale, après avoir exercé des responsabilités sur le terrain, puis en administration centrale, dans le domaine des politiques de l'emploi et l'insertion professionnelle. Après avoir été directeur de l'URIOPSS de Bourgogne, il a été secrétaire général de la Fédération des Oeuvres Laïques de Côte d'Or. Président du Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale depuis 2010, il siège au Conseil supérieur de l'ESS, ainsi qu'au Conseil Economique, Social et Environnemental de Bourgogne.

>>> www.ceges.org

LA MGEN CONTRIBUE A LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Le 21 novembre 2011, la **MGEN** a célébré les 20 ans de l'étude E3N, menée par des équipes de l'INSERM et soutenue par la Ligue contre le cancer. Cette étude a pour principal objectif d'identifier et analyser le rôle de certains facteurs notamment hormonaux, alimentaires et génétiques dans la survenue des cancers féminins. Elle repose sur l'analyse de données fournies par 100 000 femmes volontaires, nées entre 1925 et 1950, toutes adhérentes de la MGEN. Parmi elles, 47 000 se sont également soumises à un prélèvement sanguin et 25 000 autres ont effectué un prélèvement salivaire. Enfin, depuis 2004, en accord avec la CNIL, la MGEN a transmis aux chercheurs l'ensemble de leurs données de remboursement (actes médicaux, médicaments, hospitalisation).

Depuis 2002, l'étude E3N a engendré la publication de plus de 70 articles scientifiques. Plusieurs de ces travaux ont apporté un éclairage précis sur des problématiques de santé publique : lien entre traitements hormono-substitutifs et cancer du sein, consommation d'acide gras trans et risque de cancer, effet de l'activité physique et prévention du cancer du sein, liens entre exposition aux hormones ovariennes et mélanome cutané... L'étude E3N constitue une source d'informations unique en France sur les facteurs de risque des cancers féminins, mais aussi d'autres affections comme le diabète ou l'asthme.

>>> <http://www.mgen.fr/>



Thierry Beaudet, président de la MGEN, a reçu le prix de la « personnalité de l'année » lors de la remise des Argus de l'innovation mutualiste et paritaire, le 22 novembre dernier.

Thierry Beaudet, 49 ans, est professeur des écoles de formation. Son engagement mutualiste remonte à la fin des années 1980. Depuis 2009, il est administrateur de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF). En 2011, il a pris la présidence de l'Union Mutualiste de Groupe, Istya, créée avec la MAEE (Affaires étrangères et européennes), la MGET (Environnement et territoires), la MNH (fonction publique hospitalière) et la MNT (fonction publique territoriale). Istya réalise plus de 3,5 milliards d'€ de chiffre d'affaires pour quelque 6 millions de personnes protégées.

LES SERVICES SOCIAUX D'INTERET GENERAL : DES SPECIFICITES ENFIN RECONNUES PAR LA LOI

Dans un communiqué du 10 décembre 2011, « le Collectif SSIG se félicite de l'adoption par la Commission européenne d'un paquet de textes législatifs relatifs aux services d'intérêt économique général prenant enfin en compte les spécificités des services sociaux, médico-sociaux et de santé.

Impulsée par l'ancien Commissaire européen à la concurrence, Mario Monti dans son rapport au président Barroso sur l'avenir du marché intérieur, l'adoption de dispositions propres aux services sociaux de nature législative résulte de l'engagement particulier des Commissaires Barnier et Almunia dans leur domaine de compétence respective :

- **En matière d'aide d'Etat**, extension de la décision de 2005 d'exemption de notification des aides d'Etat à l'ensemble des services sociaux « répondant à des besoins sociaux concernant les soins de santé et de longue durée, la garde d'enfants, l'accès et la réinsertion sur le marché du travail, le logement social et les soins et l'inclusion sociale des groupes vulnérables »
- **En matière de marchés publics**, exemption des services sociaux des procédures d'appel d'offre par l'introduction d'un nouveau chapitre dédié se limitant à expliciter les modalités de publicité.
- **En matière de concessions de services**, exemption des services sociaux de la procédure introduite pour les concessions de services (DSP) et simple explicitation des modalités de publicité.

Cette avancée majeure dans la prise en considération des spécificités des services sociaux est fondée en droit sur le caractère local de ces services sociaux et des populations bénéficiaires, sur leur faible niveau d'affectation des échanges intracommunautaires et de risque d'altération de la concurrence. Ces nouvelles dispositions relancent l'intérêt de la campagne de mandatement SIEG des services sociaux par les collectivités territoriales conditionnant notamment l'application de la décision d'exemption de notification des aides d'Etat au 31 janvier 2012 ».

>>> En savoir plus : <http://www.ssig-fr.org>

TRAVAUX DU CIRIEC

CONGRES INTERNATIONAL DU CIRIEC

Les congrès internationaux du CIRIEC sont un moment attendu de débat entre praticiens et chercheurs. Ils réunissent plusieurs centaines de participants du monde entier. Le prochain congrès aura lieu à Vienne (Autriche), du 12 au 15 septembre 2012, sur le thème :

L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général

**Quelle éthique pour une économie globale. Une économie responsable et durable
Mobilisation sociale de la société civile. Le CIRIEC et le service de l'intérêt général**

Des ateliers sectoriels traiteront de l'énergie, de l'eau et des déchets, de la santé, du logement social, du transport et de l'université

[A l'issue du congrès, le Prix Edgard Milhaud 2012 récompensera les travaux d'un jeune chercheur](#)

4^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale

Organisées tous les deux ans, par le CIRIEC International, les **conférences internationales de recherche en économie sociale** sont devenues le rendez-vous incontournable de nombreux chercheurs et praticiens du monde entier.

La dernière s'est tenue à Valladolid (Espagne), en avril dernier. Elle a réuni quelque 400 participants de 40 pays. 154 communications ont été présentées, dans 30 ateliers.

La prochaine édition de la conférence aura lieu à l'Université d'Anvers (Belgique), du 23 au 26 octobre 2013.

>>> ciriec@ulg.ac.be

CONGRES DU CIRIEC TURQUIE

La section turque du CIRIEC a tenu son 20^{ème} congrès à Ankara, les 6 et 7 octobre dernier, sur le thème « **Le rôle des politiques d'économie sociale dans la prévention des crises** », avec la participation de l'ensemble des organisations membres de l'Association coopérative turque et de nombreux représentants du monde universitaire et de la recherche.

Cette manifestation, organisée tous les trois ans, est l'occasion d'une rencontre internationale, de haut niveau, de praticiens et de chercheurs. Des intervenants d'Allemagne, Azerbaïdjan, Chine, France, Espagne, Kazakhstan, Kirghizstan, Turkménistan et Ukraine ont contribué aux travaux.

Le gouvernement turc était représenté par les ministres du commerce et de l'agriculture.

Le congrès était placé sous la présidence des professeurs Nevzat Aypek et Burhan Aykaç, respectivement président et vice-président de l'Association coopérative turque (CIRIEC-Turquie). Les travaux ont permis de mesurer l'importance des secteurs coopératifs turcs et le rôle de premier plan qu'ils jouent dans l'économie nationale et la politique sociale. L'intérêt que le gouvernement leur manifeste témoigne de cette importance. Les échanges réalisés avec les invités étrangers sur la contribution de l'économie sociale à la prévention des crises ont mis en évidence une constante : partout, l'économie sociale, est encouragée pour sa capacité reconnue à préserver l'emploi, voire à créer de nouveaux emplois durables. Mais, partout, il lui reste à se faire reconnaître comme porteuse d'un autre modèle économique, mieux apte que le modèle dominant à allier efficacité économique et progrès social.

Le discours inaugural a été prononcé par Marcel Caballero, au nom du CIRIEC-International.

Extraits :

« ... Le choix du thème de votre Congrès : « Le rôle des politiques d'économie sociale dans la prévention des crises économiques » est au centre des travaux du CIRIEC. Nous y avons consacré plusieurs réunions internationales, depuis le début de la crise. A chacune de ces occasions, nous avons affirmé le rôle que l'économie publique et l'économie sociale jouent dans le développement de la démocratie économique, la création d'emplois durables et la cohésion sociale. Comme vous, nous avons affirmé la fonction préventive de cette économie d'intérêt général, alors que d'autres ne lui reconnaissent qu'une fonction de réparation des conséquences sociales négatives de l'économie capitaliste... »

Sans anticiper sur vos travaux, je voudrais vous livrer quelques réflexions à propos de la crise, qui n'est plus seulement une crise financière et économique, mais, plus profondément, une crise de l'ensemble de nos systèmes économiques, sociaux et, plus largement, politiques. En un mot, peut-être, une crise de civilisation...

Comment changer le système ? Le CIRIEC n'est porteur, lui-même, d'aucun projet de transformation sociale. Seules les organisations et entreprises qui le composent peuvent légitimement avoir cette ambition. Le rôle du CIRIEC n'est pas de se substituer à elles, mais de les aider à éclairer leurs décisions, par la recherche et l'information. C'est ce que je vais m'efforcer de faire, à partir des travaux récents de nos commissions scientifiques.

Dans le thème de votre Congrès, vous mentionnez la fonction préventive de l'économie sociale. Malheureusement, je crains que le mal étant maintenant déclaré et apparemment irréversible, il soit trop tard pour le prévenir. Il faut donc nous interroger sur le rôle de l'économie sociale dans la création et la mise en œuvre d'un nouveau système, fondé sur la satisfaction des besoins du plus grand nombre, la gestion démocratique des entreprises et la non-appropriation individuelle des profits.

Cette interrogation était au centre des débats de notre Congrès international, en septembre 2008, à Séville. Le Congrès se réunissait quelques jours après le début de la crise bancaire. Nous y avons invité Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie. Son intervention est toujours d'actualité. Il dénonçait la religion dominante des 25 dernières années, qu'il appelle « le fondamentalisme du marché ». Ce fondamentalisme impose, d'après Stiglitz « une économie qui privilégie l'intérêt privé au détriment de l'intérêt général ; une économie qui n'est pas innovatrice mais, au contraire, fait obstacle à l'innovation et à l'efficacité, pour maximiser les bénéfices à court terme de quelques uns ». Le Prix Nobel démontrait le succès des économies dans lesquelles le rôle de l'Etat et de l'initiative citoyenne sont importants. Il ajoutait : « Une économie équilibrée, avec un secteur privé traditionnel, un secteur public efficace et une économie sociale en progression est le modèle d'avenir ». Sa conviction est – je le cite encore - que « le 15 septembre 2008 a sonné la fin du fondamentalisme du marché, comme la chute du mur de Berlin a sonné celle du communisme bureaucratique ».

L'économie sociale doit saisir cette chance historique. Ses potentiels de succès résident dans ses propres valeurs et pratiques, en particulier la gestion démocratique des entreprises et leurs préoccupations sociales. Mais, pour être entendue, elle doit réaliser des alliances avec les forces sociales qui partagent sa volonté de transformation du système économique. Avec les entreprises publiques, bien sûr, avec lesquelles des partenariats existent déjà, qu'il faudrait renforcer et multiplier. Avec les syndicats, enfin, avec lesquels elle a souvent des origines communes.



Je sais que vous partagez cette conviction. Votre longue tradition coopérative est connue au niveau international. Les solutions originales que vous avez mises en œuvre en Turquie constituent un modèle pour votre région et plus largement pour l'Europe. C'est pourquoi ce Congrès aura une grande utilité au moment où, partout, on recherche de nouveaux modèles de développement, fondés sur l'utilité sociale de l'activité économique et non plus sur sa seule rentabilité financière... »

Marcel Caballero prononçant le discours inaugural du Congrès au nom du CIRIEC-International

ENUIS, UN POTENTIEL UNIQUE DE RECHERCHE

ENUIS est le réseau espagnol des instituts et centres universitaires de recherche en économie sociale. Il a été créé, en 2003, pour répondre à l'intérêt croissant pour ce sujet de recherche qui accompagne l'important développement de l'économie sociale en Espagne. Cet intérêt a été attesté par la publication, par le CIRIEC-Espagne, du répertoire national de 300 chercheurs en économie sociale, dans 40 universités espagnoles, parmi lesquelles 15 disposent de structures permanentes dans ce champ de recherche.

ENUIS est aujourd'hui le premier réseau de recherche en économie sociale. Il fonctionne dans le cadre du CIRIEC-Espagne.

>>> <http://www.ciriec.es/>

COLLOQUE 2012 DU CIRIEC-CANADA

Le congrès annuel de l'**Acfas** (Association francophone pour le savoir), le plus important rassemblement multidisciplinaire du savoir et de la recherche de la francophonie, accueille des milliers de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche provenant d'une trentaine de pays.

Depuis 1933, la communauté scientifique francophone profite de ce rendez-vous pour présenter ses plus récents travaux, connaître les derniers développements en recherche, débattre de questions d'actualité et échanger des idées avec des collègues, des associations et des groupes participants. Ce cadre stimulant est propice au partage de nouveaux savoirs qui donnent aujourd'hui sa forme au monde dans lequel nous vivons demain.

La qualité de la programmation scientifique du congrès est garantie par un processus d'évaluation rigoureux, chapeauté par un comité scientifique multidisciplinaire composé de chercheurs reconnus dans leur domaine. Le programme comprend des *colloques thématiques* et des séances de *communications libres*, au cours desquels des chercheurs et utilisateurs de la recherche dévoilent et discutent des résultats de recherches, tout en tissant des liens pour de futures collaborations.

Le 80^{ème} congrès se déroulera à Montréal, du 7 au 11 mai 2012.



C'est dans ce cadre prestigieux que le CIRIEC-Canada organise, le 8 mai, son colloque annuel, sur le thème : « **L'engagement et la contribution des personnes, clé du succès des entreprises collectives publiques et l'économie sociale** »

- Date limite de remise des propositions de communication : 29 janvier 2012
[>>> ciriec-Canada@usherbrooke.ca](mailto:ciriec-Canada@usherbrooke.ca)
- Retour des avis du comité scientifique : 11 février 2012
- Confirmation des horaires individuels des présentations : 10 mars 2012
- Date limite d'inscription à l'Acfas pour le tarif préférentiel : 31 mars 2012
[>>> www.acfas.ca](http://www.acfas.ca)

ANNALES DE L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

Consacré au devenir des entreprises publiques, le dernier numéro de la revue scientifique du CIRIEC est disponible (vol 82 – n°4 – décembre 2011)

Au sommaire :

- Public Enterprise in the Modern Western World : an Historical Analysis
- The Future of Public Enterprises : Perspectives from the Canadian Experience
- Competition of Cooperation in Urban Service Delivery?
- Privatization, Employee Share Ownership and Governance: the Case of EIRCOM
- Classification Problems and the Dividing Line between Government and the Market: an Examination of NHS Foundation Trust Classification in the UK
- The Impact of Greater Autonomy on Efficiency of Work and Quality of Services in Public Service Providers: a Case of Vocational Education Institutions
- Is Market-Oriented Reform Producing a 'Two-Track' Europe? Evidence from Electricity and Telecommunications

>>> wileyonlinelibrary.com/journal/apce

SITE INTERNET DU CIRIEC-FRANCE

Outre les informations sur l'association, son histoire, son organisation, ses activités, ses manifestations, le site internet du CIRIEC-France comporte de nombreux liens avec le réseau international du CIRIEC et ses principaux partenaires.

La collection des *Brèves du CIRIEC-France* y est disponible et téléchargeable.

>>> <http://www.ciriec-france.org>

POINTS DE VUE

LES MARCHES, L'EUROPE ET LES PRESIDENTIELLES

Jacques Fournier

Ancien président de la SNCF, conseiller d'Etat honoraire
Président d'honneur du CIRIEC-France

Pour qui souhaite voir s'engager dans notre pays, en mai prochain, un nouveau cours politique, les préoccupations ne manquent pas en ce début d'année.

La situation me paraît grave, pour la France en Europe, pour la gauche en France. A terme, les plans d'austérité mis en place pour rassurer les marchés vont ralentir durablement la croissance et remettre profondément en cause notre modèle social et nos services publics. Dans l'immédiat, le pouvoir en place va se positionner comme le seul à même d'assurer, dans le cadre d'un pilotage franco-allemand, une conduite de la crise acceptable pour notre pays.

Une pression énorme va s'exercer sur **François Hollande** pour qu'il se résigne à des mesures de rigueur présentées comme inéluctables. Le doute sera soigneusement entretenu sur sa capacité à faire admettre une autre politique à nos partenaires européens.

J'ai lu avec attention le discours qu'il a prononcé au congrès du SPD à Berlin. Les orientations qu'il met en avant sont justes. Il reste à en faire reconnaître la faisabilité, en interne comme en externe.

Faisabilité en interne.

C'est une contrainte forte que de s'imposer le retour, dans des délais relativement brefs (horizon 2017), à l'équilibre budgétaire. On aurait pu s'interroger sur la date à fixer pour l'échéance, mais la position de principe est indiscutable. Un gouvernement qui entend conserver le choix de la politique à mener doit sortir de sa dépendance vis à vis du marché des dettes souveraines. L'objectif d'équilibre va de soi, à condition qu'il soit appliqué avec discernement. Cela implique à mon sens deux réserves. Réserve du cas de crise : si devait survenir quelque chose de comparable à ce qui s'est passé en 2008 avec la crise des subprimes, qui reprocherait aux Etats d'intervenir à nouveau, quitte à créer un déséquilibre temporaire ? Réserve de l'investissement : il ne faudrait pas que l'exigence d'équilibre empêche de procéder à des investissements à long terme nécessaires au développement.

Même ainsi interprétée l'exigence d'équilibre sera extrêmement contraignante. Le retour à l'équilibre implique en effet soit la contraction des dépenses soit l'augmentation du prélèvement.

La droite privilégie la réduction des dépenses. Ce ne peut être le choix de la gauche. Certes la gravité de la situation implique que l'on n'hésite pas à revoir en profondeur le fonctionnement des administrations publiques comme l'organisation des transferts sociaux. Mais dans le même temps, les besoins sont énormes et justifient dans certains domaines des dépenses nouvelles. François Hollande n'a pas à regretter d'avoir affiché sa volonté d'augmenter fortement les moyens en personnel de l'éducation nationale : il ne peut y avoir d'investissement plus utile pour notre pays au cours des prochaines années.

Pour la gauche, il faut avoir le courage de le dire puis de le faire, le retour à l'équilibre passe donc principalement par l'augmentation des prélèvements. Elle disposera pour ce faire de la marge de jeu que lui donne la possible suppression des cadeaux fiscaux faits depuis une douzaine d'années par les gouvernements successifs (y compris, il faut avoir la loyauté de le reconnaître, par la gauche elle-même à la fin du gouvernement Jospin). Mais il faudra aller plus loin. La réforme fiscale sera au cœur du projet présidentiel. On sait François Hollande très sensible à ce sujet. Il aura des arbitrages difficiles à opérer. Il devra réussir à mettre en place un dispositif associant consentement à l'effort, justice sociale et efficacité. Le succès de son entreprise en dépend.

La taxation des transactions financières devrait être l'un des éléments de ce dispositif. Elle n'aura sans doute au départ qu'un rendement limité. Mais l'exigence de son instauration est tout à fait symbolique et ce serait une grave erreur que de l'abandonner. Taxer les transactions financières ce n'est pas seulement apporter aux Etats des ressources qui leur seront utiles, c'est en même temps entamer le processus de ce que l'on pourrait appeler la « défiscalisation » de l'économie mondiale. Cette mesure se situe au cœur du projet, au confluent des actions à mener en interne et en externe. Son adoption constituerait un signal fort. Mais elle n'a de sens que si elle est adoptée simultanément par plusieurs pays, et notamment en Europe.

J'en arrive ainsi à la question de la faisabilité en externe.

Quelle marge de jeu conservons nous en Europe ? Que pourra faire une nouvelle majorité politique ? Sera-t-elle liée par l'accord intergouvernemental dont le principe a été adopté par le sommet qui vient de se tenir à Bruxelles ? Quelle

possibilité aura-t-elle d'y faire figurer des clauses dont nos partenaires ne veulent pas pour le moment ?

Ce que nous voulons est clair : un accord qui ne comporte pas seulement des règles de rigueur budgétaire, mais qui pose aussi des principes de solidarité et qui ouvre des perspectives de croissance.. Derrière ces orientations, des mesures concrètes : la taxation des transactions financières déjà mentionnée, les euro-obligations, une nouvelle définition du rôle de la banque centrale européenne, une politique commune de développement. C'est cela que le futur président de la République devra, le moment venu, comme l'a dit François Hollande aujourd'hui, « négocier ou renégocier ».



Rien de tout cela n'est impossible. Mais rien non plus n'est acquis. La prégnance de l'approche économique néolibérale, l'orientation droitière de la majorité des pays membres de l'Union européenne, rendront très difficile le progrès de ces idées. La confrontation avec l'Allemagne, même si celle-ci devait à son tour connaître, un an plus tard, un changement de majorité, sera inévitable. Il faut, comme le fit en son temps Mme Thatcher, savoir mener des épreuves de force. Elles ne seront gagnées que si elles ont été bien préparées et si nous nous donnons, à chaque fois, la possibilité de mettre en œuvre, en cas de besoin, une solution de rechange, ce que l'on avait appelé au moment du référendum européen un « plan B ».

« **L'Europe est un combat** » : c'est le titre que j'avais donné à la conclusion de mon ouvrage « Le train, l'Europe et le service public » publié aux éditions Odile Jacob en 1993, au lendemain du traité de Maastricht. Il reflète plus que jamais une réalité. Entre le non à l'Europe d'un nationalisme dépassé et le oui moutonnier d'un fédéralisme prématuré il y a place pour une action à la fois nationale et européenne guidée par une volonté politique.

>>> <http://jacquesfourmier.blog.lemonde.fr/>

Françoise Castex, juge sévèrement la Communication de la présidence de la Commission européenne sur les services d'intérêt économique général

Pour la Présidente de l'Intergroupe Services publics du Parlement européen: *"force est de constater que le président de la Commission européenne s'est une fois de plus soustrait à son engagement de présenter un cadre global pour les services publics en Europe, pourtant réclamé de longue date par de nombreuses parties prenantes à commencer par le Comité des Régions, le Comité économique et social européen, la Confédération européenne des syndicats ou encore le Centre Européen des Entreprises Publiques". "Alors que les fonctionnaires manifestent cette semaine partout en Europe, on était en droit d'attendre un signe politique fort du président de l'exécutif européen, et non un rappel de textes déjà présentés par différents commissaires depuis le début de la législature".*

En ce qui concerne la réforme des aides d'Etat, en consultation depuis plusieurs mois déjà, l'eurodéputée du Sud-Ouest rappelle que *"s'il présente des avancés positives pour les services sociaux, ce nouveau paquet ne lève l'hypothèque de l'erreur manifeste et maintient l'insécurité juridique qui pèse aujourd'hui sur les collectivités locales"*.

Françoise Castex réitère son appel à la Commission européenne à prendre des initiatives fortes afin de reconnaître l'apport des SIEG dans la cohésion sociale et territoriale de l'Union européenne. En outre, pour l'eurodéputée socialiste *"un cadre de qualité des services publics doit s'accompagner d'une évaluation multicritère des politiques sectorielles d'ouverture à la concurrence". "Nous réclamons un grand débat public et transparent au Parlement européen que seule la procédure de codécision prévue par l'article 14TFUE peut permettre"*.

>>> francoise.castex@europarl.europa.eu

LA « TROISIEME VOIE » DE de GAULLE

De Gaulle à la Libération : *« C'est bon que tous les Français aient un travail. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi qu'ils s'épanouissent dans leur travail. Ce n'est pas le cas. Il faut trouver une troisième voie : la participation et la planification. La participation, parce qu'elle doit associer les travailleurs à la marche de l'entreprise, leur rendre une dignité que le capitalisme leur enlève ; la planification, parce qu'elle permet de corriger les erreurs du marché qui est aveugle si on en perd complètement le contrôle »*

On connaît la suite. Face à l'hostilité du patronat et de certains syndicats, et au scepticisme de son propre camp, de Gaulle renonce à son projet. La « participation » fait *psitt* dans l'« intéressement ». Quant au Plan, après avoir été « *une ardente obligation* », il finira par travailler pour ... la bibliothèque.

TERRITOIRES ET SOLIDARITES : QUELS ENJEUX POUR L'EUROPE ?

Comment des territoires peuvent-ils être solidaires, en quoi ce choix est-il source de cohésion sociale, et comment participe-t-il de la « responsabilité sociétale des territoires (RST) » ? C'est à ces interrogations que répond la monographie « *Territoires et solidarités : un enjeu européen* » que vient de publier **Chorum**, la mutuelle des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Réalisée par **CIDES**, avec l'appui du think tank européen **Pour la solidarité**, cette publication vise, en analysant les différentes notions de développement local, en décryptant les politiques européennes en faveur de la cohésion sociale et du développement territorial durable et inclusif, et en fournissant de nombreuses fiches qui relatent des bonnes pratiques dans plusieurs pays de l'Union européenne, à donner aux acteurs de l'ESS et aux collectivités locales des outils théoriques et pratiques complémentaires sur l'ensemble de ces sujets. Avec l'objectif de favoriser l'émergence de plus en plus grande de territoires solidaires.

Une approche latine et anglo-saxonne Dans le regard européen du développement local auquel s'attache le premier chapitre « *comprendre le développement local : regards croisés et pratiques en Europe* », les auteurs soulignent et - c'est essentiel - que « parmi les modèles qui mettent les objectifs du développement durable au centre de leurs activités, le développement territorial durable et solidaire et le Community Development font figure d'exemples ». L'un relève d'une vision latine, une approche fondée sur une planification politique, qui « vise un développement local qui intègre la cohésion sociale comme un objectif prioritaire et qui s'appuie sur une politique de responsabilité sociétale des territoires », et qui se rapproche du « développement territorial durable et solidaire » ; l'autre, de tradition anglo-saxonne, « se déploie à travers la participation aux affaires locales et a pour objectif clé d'engendrer collectivement des changements sociaux et développer la justice sociale ; il est construit autour de « l'autonomisation et la participation ». Pour finir cette mise en perspective, l'étude approfondit la notion de responsabilité sociétale des territoires (RST), qui a un rôle important à jouer particulièrement dans le contexte actuel de crise. « La RST, explique Denis Stokkink, responsable de Pour la solidarité, est l'application du développement durable aux territoires et aux pouvoirs publics locaux. Elle désigne une démarche active et volontaire de prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux par les autorités publiques locales en relation avec les parties prenantes. Et constitue un élément central des Agendas 21, adopté lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, qui consacre » notamment « au niveau international le rôle central des pouvoirs publics locaux dans la mise en œuvre du développement durable, concept de RST ».

S'appuyer sur les bonnes pratiques existantes La deuxième partie de l'étude porte sur « *la cohésion sociale au cœur du développement local* ». On pourra y lire une présentation de plusieurs définitions de ces termes en Belgique, au Conseil de l'Europe, de l'environnement dans lequel les acteurs de l'ESS la mettent en place et une réflexion globale et méthodologique pour établir des relations partenariales territoriales. Dans le dernier chapitre, qui s'intitule « *l'impact des politiques européennes sur le développement territorial social et inclusif* », on trouvera des informations substantielles sur le budget européen 2007-2013, fondé sur un triple enjeu, la convergence, la compétitivité régionale et l'emploi et la coopération territoriale. Un budget dont notamment le montant fait débat. On lira également l'analyse du contexte délicat dans lequel l'ESS se déploie aujourd'hui. En conclusion, l'étude rappelle que « la politique régionale de l'Union européenne est une source de financement considérable », toutefois, les acteurs sur les territoires doivent innover. En s'appuyant entre autres sur les bonnes pratiques existantes et dont de nombreux exemples figurent dans cette publication sous forme de fiches : en Irlande, Belgique, Italie, Espagne, Royaume-Uni, etc.



>>> www.chorum.fr/

TRAVAILLER DANS LE BON SENS



La revue **Interdépendances** vient de publier un numéro hors série : « **Jeunes et économie sociale et solidaire : travailler dans le bon sens** »

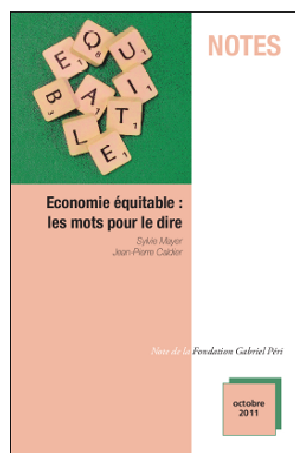
Solidarité, justice sociale, environnement... Alors que les idées défendues par l'économie sociale et solidaire sont largement partagées par les jeunes, ils sont peu nombreux à s'orienter vers ce secteur lors de leur recherche d'emploi et de création d'activité.

Pourtant, des opportunités existent. Suivez le guide !

Dans le dernier numéro de la revue (n° 83 – octobre/novembre/décembre 2011), on peut lire un très intéressant dossier sur l'après pétrole : **Un monde moins brut** »

>>> www.interdependances.org

De A comme Alternative à Z comme Zone économique spéciale, en passant par Bancassurance, Démocratie, Développement durable, Faim, Immigration, Lucrativité, Monnaies, Territoires, Valeurs... [Sylvie Mayer](#) et [Jean-Pierre Caldier](#) nous font cheminer vers une Economie Equitable.



Depuis la publication du [Guide de l'économie équitable](#), leurs études, leurs rencontres, leurs voyages ont enrichi leurs connaissances, leurs propositions et leurs actions pour un co-développement humain durable et solidaire.

Pour ceux qui cherchent des repères, s'interrogent sur la transformation de la société et veulent approfondir leur vision des évolutions du monde : Un « alphabet » utile.

Sylvie Mayer est chercheuse en biologie, ancienne élue (Parlement européen et région Ile-de-France), et fut dirigeante du PCF, responsable des questions d'environnement et d'économie équitable. Elle est membre fondatrice de la Fondation Gabriel Péri.

Jean-Pierre Caldier, consultant, a une longue expérience comme dirigeant de sociétés. Il est engagé dans le mouvement associatif et se définit comme citoyen militant chrétien.

Ils sont co-animateurs d'Agir pour une Économie Équitable (Ap2E)

>>> <http://www.ap2e.info/>

ATLAS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

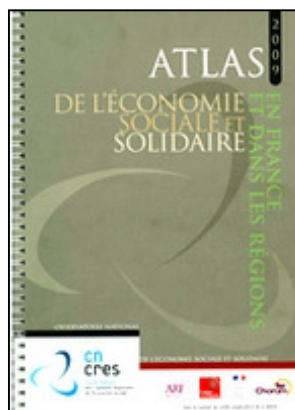
Le nouvel Atlas de l'économie sociale et solidaire est disponible en tarif de souscription, dans la collection « Hors-série » de [Juris associations](#). D'ores et déjà sur son site, il sera en librairie en janvier 2012.

Réalisé par l'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale, en partenariat avec la mutuelle CHORUM, la Direction générale de la cohésion sociale, la Matmut, l'Association des Régions de France et la Caisse des dépôts, cet Atlas statistique de l'ESS fait suite à une première édition parue en 2009.

La première publication avait connu un vif succès. Sa réalisation avait permis de valoriser les travaux des observatoires régionaux pilotés par les CRES(S) (Chambre régionales de l'économie sociale (et solidaire)), d'harmoniser les résultats statistiques et d'améliorer la comparabilité au niveau national, de mettre les études produites par différentes régions à la disposition de l'ensemble des acteurs nationaux de l'ESS.

Cet Atlas se différencie du précédent par une approche plus qualitative par secteurs d'activité, grands sujets, ou régions. Il est partagé en six grandes parties :

- Une première intitulée « Démographie », où est rendu compte le poids de l'ESS dans la société et dans le tissu entrepreneurial.
- Une deuxième traitant des acteurs de l'ESS, de leur organisation et des modèles de structures développées.
- La troisième section, « Economie », montre ce que représente l'ESS en France en termes économiques, quels sont ses modèles de financement, etc.



- La quatrième partie analyse l'ESS à travers différents secteurs d'activité où elle est présente (l'action sociale ; les activités financières, bancaires et d'assurance ; le sport et les loisirs ; la culture, les arts et spectacles ; l'enseignement ; la santé humaine ; l'agriculture ; les autres secteurs d'activité).

- La cinquième offre une vision statistique de l'ESS par région.

- Enfin, le dernier chapitre traite des enjeux et mutations, des évolutions possibles de l'ESS.

Cet Atlas est donc un compte-rendu chiffré de l'état de l'ESS en France, mais surtout une analyse réalisée par des spécialistes des réalités statistiques de l'ESS.

>>> www.juriseditions.fr

AGENDA

RENCONTRES EUROPEENNES DES SERVICES A LA PERSONNE

Le Think Tank européen **Pour la Solidarité**
organise une Journée de **Rencontres Européennes des Services à la Personne**
dans le cadre de l'Année Européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle
24 janvier 2012
Centre de congrès Square, Mont des Arts, 1000 Bruxelles

>>> fanny.cools@pourlasolidarite.eu

24^{ème} COLLOQUE DE L'ADDES

La 24^{ème} édition du colloque de l'**ADDES** se tiendra le 24 janvier 2012, à Paris (Maison de la Chimie)
« La course à la taille – stratégies, processus et modalités de regroupement, de mutualisations
et d'alliances des entreprises de l'économie sociale »

Remise du prix de l'ADDES

>>> veronique.larosee@credit-cooperatif.coop et addes@coopanet.coop .

RENCONTRES DU RIUESS

Le **Réseau Inter universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire**
organise ses prochaines rencontres les 6-8 juin 2012, à Nancy sur le thème

"l'ESS face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société"

L'appel à communications est ouvert jusqu'au 15 janvier 2012. Elles doivent concerner :

- **Le concept d'innovation sociale en débat**
- **Les différences sectorielles et recompositions territoriales dans l'ESS confrontée aux nouvelles régulations et à l'injonction à innover**
- **Des monographies empiriques : analyse d'expériences alternatives**
- **Les effets de transfert de modèles d'un continent à l'autre**

La date limite de réception des propositions de communication est fixée au 15 janvier 2012.

>>> vincent.lhuillier@medecine.uhp-nancy.fr

Xème ANNIVERSAIRE DES SCIC

A l'occasion du Xème anniversaire de la création des **Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif**
la Confédération générale des Scop et la Fédération nationale des Cuma organisent un colloque
9 février 2012, à Paris

Perspectives de ce modèle entrepreneurial, associant entités d'économie sociale et collectivités territoriales
Spécificités des Scic et des initiatives pour l'émergence des entreprises à but social dans le Monde
(avec le témoignage de nombreux intervenants internationaux)

Enjeux liés à leur développement, abordés au travers de quatre secteurs stratégiques pour les années à venir :
agriculture, environnement, culture et santé.

>>> www.entreprises.coop

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux,...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique. Le CIRIEC est établi dans quinze pays.

La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Le CIRIEC-France est présidé par **Alain Arnaud**, président de la Mutualité Fonction Publique

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

Si
vous
souhaitez
contribuer à
alimenter les *Brèves*



marcel.caballero@club-internet.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org

